

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 17/08/2018

R.E.V.E.  
Courrier arrivé  
27 AOÛT 2018  
Régie des Eaux  
de Venelles

REGIE DES EAUX DE VENELLES

Ancien Presbytère  
Rue Felix Chabaud  
13770 VENELLES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE18-124556		<b>Analyse demandée par :</b> ARS PACA - DT 13	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1808-15882-1			
<b>Nature:</b>	Eau de distribution	<b>Code PSV :</b> 000000535	
<b>Point de Surveillance :</b>	MAIRIE		
<b>Localisation exacte :</b>	LAVABO CUISINE ESU		
<b>Dept et commune :</b>	13 VENELLES		
<b>UGE :</b>	0099 - A.E.P. VENELLES		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b> D1	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	REGIE DES EAUX DE VENELLES ANCIEN PRESBYTÈRE RUE FÉLIX CHABAUD 13770 VENELLES		
<b>Nom de l'installation :</b>	VENELLES	<b>Type :</b> UDI	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 14/08/2018 à 08h40 Réceptionné le 14/08/2018 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / GIL Sylvain Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 14/08/2018

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	13D1AL2	26.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	13D1AL2	7.80	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	13D1AL2	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	13D1AL2	0.28	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Analyses microbiologiques</b>							

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>								
Aspect de l'eau	13D1AL2	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	13D1AL2	0 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	13D1AL2	0 Chlore	-	Qualitative				
Couleur	13D1AL2	0	-	Qualitative				
Turbidité	13D1AL2	0.22	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
pH	13D1AL2	8.02	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Température de mesure du pH	13D1AL2	20.5	°C					
Conductivité électrique brute à 25°C	13D1AL2	361	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #
<b>Cations</b>								
Ammonium	13D1AL2	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #
<b>Métaux</b>								
Aluminium total	13D1AL2	< 10	µg/l Al	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			200 #

13D1AL2 ANALYSE (D1+AL) EAU DE DISTRIBUTION (ARS13-2017)

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Température de l'eau

Alice MARTINHO  
Directeur Technique Adjoint Biologie

